



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médicaments

Question écrite n° 62308

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la question de l'affichage des prix rendu obligatoire par les pharmaciens pour tous les médicaments non remboursables. Selon un récent sondage réalisé par une association de consommateurs, une grande majorité des pharmaciens ne respectent pas cette obligation. Aussi, lui demande-t-il ce qu'elle envisage de mettre en place pour faire respecter cette obligation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62308

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10130

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)